J. A. MARTIGNY, jeudi 17 octobre 1968 — N° 121 108e année

Rédaction et administration
1920 Martigny - ✆ (026) 2 20 31
Abonnement : Suisse 24 fr.
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19 - 58
Publicité : Publicitas S.A. - Sion
Av. de la Gare 25 - (027) 3 71 11
Agence Martigny ✆ (026) 2 10 48
Agence Brigue ✆ (028) 3 12 83
Succ. en Suisse et à l'étranger
TARIF annonce 15 ct. le mm.
réclame 50 ct. le mm.
avis mort. 45 ct. le mm.

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

CENTRALE DES
OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES
OCCASIONS ET NEUFS
Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de Foire et également entrée par la rue du Scex après la station de benzine à gauche. Tél. (027) 2 14 16.
Achats - Ventes - Echanges

Politique cantonale

LA FUSION SION-BRAMOIS

Samedi et dimanche, les citoyens sont appelés à donner leur avis sur la réunion des communes de Sion et Bramois. Le Conseil municipal de Sion s'est prononcé. Le Conseil général unanime a considéré que cette fusion était souhaitable. La seule ombre au tableau aura été cette précipitation soudaine, qui ne va pas manquer de laisser planer queqlues doutes sur les puretés d'intentions des initiateurs dans des esprits sensibilisés par la proximité des élections comunales.

Il reste aussi à régler le problème des Bourgeoisies, mais on nous dit que des solutions satisfaisantes ont été trouvées. Acceptons cette perspective avec confiance, sans nous dissimuler les difficultés qui vont se dresser au moment d'appliquer des déclarartions de principe.

A Martigny, lorsqu'il s'est agi de la fusion, le problème du nombre des conseillers de la « nouvelle » commune s'est posé. Aucun soucis de ce côté-là dans la capitale, qui connaît, soit au Conseil municipal avec 15 membres, soit au Conseil général fort de 60 « députés », le maximum autorisé par la loi.

En ce qui concerne la volonté populaire, aussi bien à Sion qu'à Bramois, elle paraît bien être celle qui a été reflétée par le « oui » massif du Conseil général de Sion. En tous cas, pour l'instant, aucune opposition déclarée ne s'est manifestée.

Partons donc du fait que cette réunion Sion-Bramois est tout à la fois un mariage de raison et d'amour. Qu'on amène les violons, qu'on jette les dragées, qu'on danse, qu'on chante et qu'on célèbre donc dans la plus grande liesse ces épousailles ! Tout le monde sera de la fête, sauf peut-être ceux qui déplorent, comme on l'a lu dernièrement, que les citoyens sédunois ne soient pas assez citadins. Les futurs sédunois de Bramois ne nous paraissent pas disposés, en effet, à s'intégrer corps et âme au mode de vie des environs de la cathédrale, mais bien à poursuivre celui qu'ils pratiquent depuis tout temps, de part et d'autre du pont de la Borgne, même s'ils vont désormais payer leurs impôts en citadins...

C'est la géographie et les impératifs de cette notion moderne qu'est l'unité économique qui commandent, en l'occurence, cette fusion. Bramois, c'était... Bramois d'un côté du pont de la Borgne et Sion de l'autre. Les réglements communaux — pensez à celui concernant la fermeture des cafés, par exemple — pouvaient marquer cette frontière de manière cocasse, alors même que les Bramoisiens, dans leurs habitudes et leurs amitiés, ne la connaissaient pas.

Comme quoi il faut se méfier de ces limites artificielles, qu'il fallait bien poser pour répartir les juridictions.

On continuera donc à parler des pommes de Bramois, des vignes de Bramois et du pont de Bramois, en dépit de la fusion. Tout comme on continuera à parler de l'usine de Bramois, alors qu'elle se trouve sur le territoire de la commune de Vex...

Tout ceci ne tire pas à conséquence, l'essentiel était de savoir si Bramois et Sion veulent continuer à s'administrer de façon autonome ou, au contraire, se placer sous une seule autorité. Ce n'est pas la première fois que nous exprimons notre avis sur la réunion des communes, dans notre canton. Il s'agit là d'un mouvement indispensable à la construction d'un avenir fondé sur les réalités modernes. Il s'agit de sauvegarder l'autonomie communale en accordant aux communes la force, l'efficacité nécessaire. Il s'agit aussi de faire le pas vers l'organisation des régions ou des unités économiques, en favorisant au maximum la collaboration intercommunale.

Aussi bien, après l'exemple de Martigny, nous applaudissons l'initiative sédunoise et bramoisienne qui devrait être véritablement plébiscité, samedi et dimanche.

Gérald Rudaz.

Courts métrages

● *Le nombre d'abonnés à la télévision suisse a augmenté de 5.334 au cours du mois de juillet 1968 et passe à 961.521 abonnés qui se répartissent comme suit : 677.663 en Suisse alémanique, 238.107 en Suisse romande et 45.851 en Suisse italienne. Le cap du million sera probablement atteint d'ici quelques mois.*

● *Vous vous rappelez le héros du livre de Kœstler, «Le Zéro et l'infini?» A un moment crucial de son existence, alors qu'il avait besoin de toutes ses facultés pour défendre sa vie et ses idées, il fut assailli par un lancinant mal de dent. L'intellectuel redevenait prisonnier de son corps. Schirra, lui, dans l'espace, éternue à fendre l'âme du Pierrot que la science s'apprête à chasser de la Lune. Et les spécialistes ont dû avouer leur impuissance devant cette péripétie pathologique. Au sixième mouchoir, Schirra leur a demandé leur aide. A tout hasard, ils ont lancé dans les étoiles : « Prenez des décongestionnants ». L'effet fut mince. Toutes les bonnes femmes qui collectionnent des redèdes depuis la nuit blanche des temps, vous le confirmeront: «Un rhume qu'on soigne dure une semaine. Si on ne le soigne pas, il dure sept jours ». On découvrira sûrement le moyen de raccourcir le voyage Terre-Lune avant d'avoir trouvé celui d'abréger l'évolution d'un coryza. Une fusée a moins de mystères qu'un corps humain. Les savants allaient l'oublier. Schirra les a mouchés. Il était temps.*

● *Chauffeur de taxi à Londres, Lee Ash n'en crut pas ses oreilles lorsqu'un client lui demanda de le conduire à Athènes avec un ami souffrant. Ils sont partis hier. M. Ash a tout de même exigé d'être payé d'avance.*

Interventions radicales aux Chambres fédérales

Où va notre économie forestière

(Postulat Grünig, conseiller national)

Le Conseil fédéral a soumis à l'Assemblée fédérale, le 28 août 1968, un message sur l'extension de l'aide à l'économie forestière et expose ce qui suit :

« Ainsi qu'il se dégage des requêtes des organisations professionnelles, l'économie forestière se rend parfaitement compte qu'il s'agit en l'occurrence non pas d'un phénomène passager, mais d'une crise de structure et qu'il importe par conséquent de prendre des mesures à longue échéance. Parmi celles-ci relevons avant tout l'initiative personnelle, que ce soit par la rationalisation et la mécanisation du travail, par une meilleure desserte des forêts, par une formation moderne du personnel ou par le groupement bénévole des propriétaires forestiers en vue de résoudre des problèmes particuliers ».

On ne peut qu'approuver ces considérations. Il paraît cependant urgent de placer dans un cadre plus large les mesures que la Confédération entend prendre pour encourager l'économie forestière et d'englober l'industrie du bois dans l'étude générale qui s'impose.

Le Conseil fédéral est invité en conséquence à charger une commission, composée d'experts de premier plan, d'élaborer une conception globale de la politique que la Suisse devrait suivre à longue échéance dans le domaine de l'économie forestière et de l'industrie du bois ; il présentera, le moment venu, un rapport aux conseil législatifs sur les travaux et les conclusions de cette commission, avec ses propres propositions.

Les autoroutes et le paysage

(Postulat Wenger, conseiller national)

Dans la région de Daucher-Alfermée, on a construit pour la route nationale No 5 des murs de soutènement qui ont jusqu'à 13 m. et demi de haut et portent gravement atteinte au paysage exceptionnel de cet endroit. Aux dires d'experts, on aurait pu éviter, sans frais supplémentaires excessifs, d'élever des murs de cette hauteur et même il ne serait pas trop tard pour prendre, au moins partiellement d'autres dispositions.

En outre, selon le projet partiel actuellement déposé, la file entière de maisons du hameau de Wingreis, côté montagne, doit être démolie, ce qui pourrait être évité par la construction d'un tunnel routier de 350 à 400 m. de longueur.

Le Conseil fédéral est invité à examiner encore une fois les plans de ces constructions et à prendre des mesures pour réduire au minimum admissible les atteintes portées à la région du Lac de Bienne, qui mérite notoirement d'être protégée.

Revoir notre politique agricole

Postulat Weber-Schwyz, conseiller national

Dans la moyenne de ces dernières années, le produit final brut de l'agriculture suisse se répartit comme il suit entre les branches d'exploitation :

Production végétale :	24%
Exploitation du bétail :	76%

Beaucoup de régions de la Suisse ne se prêtent pas à une production végétale rentable ou ne s'y prêtent que dans une mesure restreinte. L'exploitation du bétail (dont le produit se compose pour la moitié de la production laitière) a dès lors une importance toute particulière.

La situation actuelle de l'agriculture suisse et ses graves conséquences économiques ne peuvent rester sans influence sur les tâches que doivent assumer les stations fédérales d'essais agricoles.

Le Conseil fédéral est invité en conséquence à présenter un rapport et des propositions concernant :

a) les problèmes scientifiques, techniques et économiques à résoudre pour promouvoir d'une manière générale l'économie laitière et l'élevage du bétail ;

b) l'aménagement de la station de Liebefeld en général ainsi que le développement de la recherche fondamentale dans le domaine de l'alimentation, d'innovations intéressantes en matière de fabrication de produits et de spécialités et des méthodes de fabrication;

c) le développement des études de marché, l'amélioration de l'écoulement des produits agricoles dans l'intérêt de l'approvisionnement rationnel du marché ;

d) l'encouragement de l'élevage du bétail eu égard à l'accroissement de la consommation de viande, et l'adaptation de la production aux exigences de l'alimentation moderne compte tenu des conditions natuerlles de production.

Rédacteur responsable : Gérald Rudaz.

Vous m'en direz tant

Un de mes amis de ce monde et qui l'est, je l'espère, demeuré dans l'autre, avait été longtemps rédacteur d'un hebdomadaire illustré dans lequel il réservait une large part aux arts.

Comme je m'étonnais d'y découvrir un jour un fervent hommage à un écrivain mineur dont on avait publié la photographie, il m'écouta tempêter :

— Que tu réserves une place à ce gaillard, passe encore, il a pondu un livre on peut en parler, mais quel est donc le crétin, qui, sous un nom d'emprunt l'encense avec cette frénésie ?

— Hélas ! lui-même, mon cher, lui-même !

Et mon ami me confessa que certains « artistes » lui envoyaient leurs photos sans qu'il les leur demandât et écrivaient leur propre éloge afin de ne point embarrasser de ce soin quelqu'un d'autre.

C'est depuis cette confidence que je lis avec délectation les « prière d'insérer » qu'un éditeur envoie à la presse à chaque nouvel ouvrage, car je sais qu'elles sont généralement rédigées par l'auteur en personne :

— Vous seriez gentil, mon cher, dit l'éditeur, de m'écrire une cinquantaine de lignes sur votre carrière et sur votre bouquin afin de permettre aux rédacteurs qui n'ont pas le temps de vous parcourir, de vous présenter tout de même à leurs lecteurs... Allez-y, mon cher, allez-y!

— Que voulez-vous que je leur dise ?

— On trouve toujours quelque chose à dire de soi-même.

Rentré chez lui, l'auteur repasse dans sa mémoire toutes les raisons qu'il a de se croire du génie, énumère les fruits fabuleux de sa production, et vante en un morceau qui lui paraît bien court, son sens de l'observation, ses dons de poète et de psychologue, enfin et surtout l'originalité de son style.

C'est à croire que ce sont les autres qui donnent à l'homme le sens du ridicule et qu'il n'y parvient pas tout seul !

Comment peut-on se prendre à ce point à son propre piège et se sentir flatté, en ouvrant un journal, des compliments qu'on se décerne ?

Allez le demander aux hommes de lettres :

Il n'y a pas plus vaniteux, dans toute l'espèce humaine, du paon au baron, en passant par la pintade !

Qu'on soit sensible à un papier de complaisance, écrit par un autre, en dépit de mots manifestement trop généreux, cela s'explique encore...

Si l'autre était sincère, et s'il avait raison ?

On peut se poser naïvement la question.

Mais qu'on ouvre fébrilement un journal pour y trouver la photographie qu'on lui a envoyée et le papier qu'on a destiné à sa propre gloriole, il y a là de quoi se taper sur les cuisses !

Un geste aussi familier, aussi commun, se justifie amplement par le grotesque de la situation.

Certains prétendus « artistes » en ont conscience - poètes, acteurs, romanciers - et s'en excusent : « Vous comprenez je dois soigner ma publicité, si je veux pouvoir travailler ! »

Mais oui, on comprend.

A force de voir la tête d'un cabotin, le public peut le prendre en sympathie et un directeur l'engager.

Qu'ils attendent donc qu'on la leur demande, leur photo, tous ces gens qui ont besoin de se faire voir pour qu'on les montre, et qu'ils ne se donnent pas le ridicule de la proposer à tort et à travers !

Et puis, du moment qu'ils trichent, qu'ils aient suffisamment de perspicacité pour le reconnaître en leur « âme et conscience » au lieu de se prendre abusivement pour de vrais joueurs.

Qu'ils pensent d'eux tout le bien qu'ils veulent mais, au nom du ciel, qu'ils ne pensent pas à trop haute voix !

André Marcel.

Le nouveau régime tarifaire des chemins de fer

A partir du 1er novembre, les chemins de fer mettront en vigueur de nouveaux tarifs pour le transport des voyageurs. Les indicateurs parus à l'occasion du dernier changement d'horaire contiennent déjà les prix qui seront appliqués dès le mois prochain.

D'une comparaison avec les tarifs encore en cours jusqu'à fin octobre, il ressort que l'augmentation des prix s'accompagnent de certaines simplifications et que de nouvelles faveurs sont introduites.

Le rapport entre les prix de la simple course et de l'aller et retour reste en général inchangé à 1:1,5, aussi bien pour la deuxième que pour la première classe. Ainsi, un billet de retour en deuxième classe coûte dans tous les cas le même prix qu'un billet simple course en première classe. Au-dessus de 20 fr., les taxes sont arrondies au franc supérieur ou inférieur (à 50 cts pour les demi-billets), afin de simplifier la vente aux guichets ou par automates.

Une nouveauté bienvenue a été introduite dans les billets du dimanche. Désormais, ceux-ci seront valables pour le retour le samedi déjà, alors que jusqu'ici, le retour ne pouvait avoir lieu que le dimanche ou le lundi. Cette facilité répond à un désir depuis longtemps exprimé par les usagers.

Les billets de familles bénéficient également d'un nouvel allègement : deux billets au moins doivent être pris pour un voyage en famille, au lieu de deux et demi jusqu'ici, lorsque le père et la mère participent à la course.

Au nombre des bénéficiaires figurent également les voyages collectifs, pour lesquels un rabais de 40% est consenti au-dessus de 200 personnes, alors que le tarif actuel n'accorde que 35% pour des sociétés de plus de 400 personnes.

Une simplification a enfin été apportée dans les abonnements de parcours, dont le nombre a été réduit de cinq à quatre. L'abonnement personnel valable uniquement les jours ouvrables pour un nombre de courses illimité est supprimé à partir du 1er novembre. En lieu et place, les intéressés pourront obtenir un abonnement valable les sept jours de la semaine pour une nombre de courses illimité.

Le prix des journaux

Conformément à une décision de l'Union romande de journaux, le prix de l'abonnement a été augmenté de 10% sous réserve des contrats en cours.

Quant à la vente au numéro, le prix des quatre quotidiens de Genève : le «Journal de Genève», «La Tribune», «La Suisse» et «Le Courrier», et de trois quotidiens lausannois : « Feuille d'Avis » «Tribune» et «Gazette», passera à 40 cts dès le 1er février 1969. Les autres journaux augmenteront à une date qui n'est pas encore définitivement arrêtée.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

LE GRAND SAINT-BERNARD

Prévisions futures: 400000 véhicules en 1968

Il s'agit évidemment des passages des véhicules à travers le Grand-Saint-Bernard à la fois par le col lui-même et par le tunnel, car ces deux voies d'accès ou de sorties sont non pas concurrentes, mais bien complémentaires, comme c'est le cas pour les deux tunnels routiers du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Blanc.

Il faut souligner notamment l'augmentation réjouissante des passages à travers le tunnel du Grand-Saint-Bernard. Nous entendions, l'autre jour, une personnalité valasianne qui avait fait le trajet Aoste-Martigny s'étonner du nombre relativement minime de voitures qu'il avait rencontrées au passage. D'ici à se demander s'il y avait un baisse de trafic il y avait un pas qui fut aisément franchi. Mais ce ne sont là heureusement que des phénomènes passagers. En effet, les statistiques sont formelles : à la date du 12 octobre 1968, plus de 300.000 véhicules ont passé le tunnel du Saint-Bernard, soit déjà une augmentation de 23.000 véhicules environ sur l'exercice 1967 à la même époque.

Il y a, évidemment, les mois d'été comme juin, juillet et août qui sont les plus forts. Un certain ralentissement se fait automatiquement sentir durant le mois de septembre, comme cela existe partout d'ailleurs (fin des vacances, commencement des classes, conditions atmosphériques moins bonnes, quoique les promenades d'automne se font dans un décor tout à fait merveilleux avec toute la symphonie éblouissante des couleurs de la nature), etc. Mais les mois de septembre et d'octobre connaissent quand même une augmentation sensible sur l'année 1967.

LE PROBLEME ROUTIER

Il n'en reste pas moins que le problème routier se pose d'une façon décisive. Nous avons refait récemment le circuit des tunnels et nous avons pu constater les efforts immenses déployés, sur le versant italien, pour faire de la prochaine liaison Aoste-Etroubles-Bosses une route digne de la tradition romaine, d'une étonnante largeur. Cette innovation laissera loin derrièren ous encore les rénovations faites, avec une excessive lenteur sur la route suisse du Grand-Saint-Bernard, quoique la déviation du village de Bovernier a enfin nettement commencé.

Mais si l'on compare les travaux gigantesques réalisés sur la route du Simplon où l'on engloutit les millions avec une aisance étonnante, on peut en tirer la conclusion que les travaux exécutés sur la route internationale du Grand-Saint-Bernard sont des travaux lilliputiens...

On peut se demander la raison de ces deux poids et deux mesures ?

Notons également que, du côté italien, l'autoroute avance heureusement, puisque mercredi 16 octobre 1968 ont été inaugurés plus de 11 km. 200 d'autoroute de Verrés à Châtillon.

Ainsi disparaîtront les lenteurs désagréables sur ce tronçon qui, avec son étroitesse et son aspect sinueux, empêchaient une fluidité normale du trafic automobile.

Il y a lieu de signaler également que, malgré certaines réclamations formulées notamment par l'office régional du tourisme de Martigny, aucune indication n'existe à Martigny ou sur le versant suisse de l'existence du tunnel du Gr. Saint-Bernard. Certes, on pourrait rétorquer que cela n'a pas empêché une augmentation sensible à travers cette artère internationale. Il n'en reste pas moins que cette argumentation n'est pas suffisante, car il y a encore une quantité considérable de touristes européens qui ignorent l'existence même du tunnel du Grand-Saint-Bernard. Une publicité faite dans ce sens ne serait pas inutile au contraire et rentrerait dans le programme d'une propagande normale sur le plan touristique.

Mais ce qui importe c'est que l'intenstié du trafic sur cette artère de communication nord-sud ne s'essoufle pas du tout. Même sur le plan commercial et, malgré la limitation du tonnage à 26 tonnes selon les données de la législation suisse, le trafic commercial et industriel connaît une amélioration constante réjouissante.

En conlcusion, les années d'exploitation donnent de plus en plus raison aux « utopistes » qui bataillaient à l'époque en faveur de cette grandiose réalisation routière à travers les Alpes. Ceci est la preuve manifeste que la réalité est toujours plus forte que le rêve pour ceux qui ont la foi qui.. transperce les montagnes...

Le col du Grand-Saint-Bernard, avec son paysage merveilleux et impressionnant, demeure toujours, pendant la saison estivale principalement, un pôle d'attraction incontestable. En effet, le petit lac serti dans les montagnes, le monastère antique si riche d'histoire, les chiens illustres, conservent toujours un vif intérêt pour les touristes appelés dans ce décor exceptionnel d'une impressionnante grandeur.

Mais il sera nécessaire, sur le versant italien, que la route du col à Bosses soit adaptée aux exigences de la circulation actuelle, comme c'est le cas notamment sur le versant suisse, qui ici conserve l'avantage...

Vittorio del Fonte.

ASSOCIATION RADICALE DU DISTRICT DE MARTIGNY

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués est fixée au samedi 19 octobre 1968, à 16 heures, au Casino de Saxon.

L'ordre du jour sera donné à l'ouverture de l'assemblée. Chaque section a droit à un délégué pour 20 membres du parti.

Cet avis tient lieu de convocation.

Le Comité.

Assemblée bourgeoisiale

Une centaine de « bourgeois » de Martigny se sont rencontrés, lundi soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le Dr Michel Closuit.

L'ordre du jour prévoyait notamment l'admission comme nouveau bourgeois de M. Albérino Sola, qui exploite un salon de coiffure dans la cité depuis de nombreuses années. Marié à une authentique Valaisanne, M. Sola s'est rapidement assimilé à la vie octodurienne et il joue un rôle considérable dans les milieux sportifs, et dans diverses associations locales.

Signalons qu'il fut victime des atrocités de la guerre puisqu'il fut, pendant 23 mois, « pensionnaire » dans les camps de Buchenwald et qu'il en est heureusement sorti sain et sauf.

Son admission fut évidemment acceptée à l'unanimité et nous souhaitons à ce nouveau Martignerain la bienvenue dans la cité antique d'Octodure.

M. Closuit profita de cette réunion pour rendre un hommage particulier à tous les collaborateurs du conseil bourgeoisial qui ont œuvré avec dévouement et satisfaction en faveur des diverses réalisations bourgeoisiales. Il s'agit de MM. Henri Spagnoli, vice-président de la Bourgeoisie, Gilbert Pierroz, Jules Girard et Gaston Moret, sans oublier M. Marc Moret, secrétaire inamovible.

On sait que le conseil bourgeoisial est soumis à une nouvelle réélection au mois de décembre, en même temps que les élections communales. Ces divers membres constituent une entente idéale.

Un nouveau point a été soulevé en fonction des dernières inondations - de Vernayaz spécialement - qui ont provoqué une émotion compréhensible. Tenant compte de ce phénomène qui, espérons-le ne se reproduira plus pour quelques siècles, il est opportun de prévoir la continuation de la création de la route forestière bourgeoisiale sise au pied du Mont, des Cibles au Bourg. Ce serait là une route de secours qui pourrait rendre des services précieux, en cas d'inondations éventuelles, comme par analogie la route de Vens-Col des Planches-Martigny dépanne les automobilistes « en panne » lorsque le Tiercelin manifeste ses périodiques mauvaises humeurs...

Nous félicitons la Bourgeoisie de Martigny pour le travail important réalisé pendant la dernière période, ainsi que pour toutes les manifestations amicales réalisées au cours de l'année.

Octodurus.

CHARRAT

Un tournoi international pour le 20e anniversaire du CP Charrat

Le hockey sur glace ne peut échapper à la règle des saisons. Quelques compétitions préliminaires ont déjà eu lieu, mais pour l'heure on s'affaire surtout à fourbir ses armes, en vue du championnat et en espérant que dans quelques mois la réalité aura comblé les ambitions.

De son côté, le CP Charrat est sur le point d'entamer une campagne qui l'opposera, à peu de choses près, à ses adversaires habituels. Cependant, cette année comporte un préambule tout particulier étant donné que le club charratain célébrera le 20me anniversaire de sa fondation. A cette occasion, il lui échoit l'honneur d'ouvrir la saison à la patinoire de Martginy, honneur symbolique omasi légitime puisqu'un grand tournoi a été mis sur pied pour samedi et dimanche porchains. Ces joutes, dotées de fort beaux prix, réuniront l'équipe française de St. Gervais, ainsi que les clubs de Sion, Martigny et, bien entendu, Charrat.

Les matches se dérouleront dans l'ordre suivant : samedi 19 octobre, à 16 h. 30: St. Gervais - Sion. A 20 h. 30: Martigny - Charrat.

Dimanche 20 octobre, à 11 heures: finale des perdants - à 17 h.: finale des gagnants.

MARTIGNY

Plus de 3ooo concurrents au jeu-concours de la T.V.

Fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracée, à savoir : faire toujours mieux connaître le Valais à travers ses multiples aspects, le Comptoir de Martigny, Foire-Exposition du Valais, qui avait invité la Télévision Suisse Romande à participer à sa manifestation automnale, avait mis sur pied, en collaboration avec cette dernière un jeu-concours Télévisuel.

Il s'agissati en fait pour les concurrents téléspectateurs de suivre un film et de tenter d'y retrouver les erreurs volontairement commises.

Ce concours a obtenu un succès conidérable puisque plus de 3000 concurrents y ont participé.

Le dépouillement et le tirage au sort des deux classements, l'un pour les Valaisans et l'autre pour les étrangers au canton du Valais ont donné le classement suivant.

Voici les 10 premiers gagnants dans chaque catégorie (pour les concurrents domiciliés en Valais : 1. M. Farquet Ch., av. de la Gare 41 Martigny - 2. Mme Sierro Marcia, rue du Scex 52 Sion - 3. Mme Marthe Formaz, av. Beaulieu, St-Maurice - 4. M. Orsinger François, Gr. St. Bernard, Martigny - 5. M. Jean Delaloye, 4 Proz Fontana, Martigny - 6. M. F. Kuonen, 6 Bel Air, Martigny - 7. Mme P. Masserey, Ed. Bille, Sierre - 8. Mme R. Métral, 14 Grand Verger, Martigny - 9. M. André Levet, Ch. Brocquet, St-Maurice. 10. Mme Martine Curchod, 17 Vorziers, Martigny.

Pour les concurrents habitant hors du canton du Valais : 1. Mme Duc Nadine, 77b rue de Genève, 1000 Lausanne 9. 2. M. Marcel Joray, 35 r. des Pèlerins 2800 Delémont - 3. Mad. Fernande Delley, 10 Chandolan, 1700 Fribourg - 4. Mme Monique Fournier, 12 rue Hoffmann, 1202 Genève - 5. M. Pierre Rousseil, 16 avenue de la Gare, 1180 Rolle - 6. Mme Bally Louisette, 1111 Aclens (VD) - 7. Madame Edwige Graf Jeanjaquex, 14 Tilleul 2123 St. Sulpice (NE) - 8. M. Boulaz J.-P. av. Ed. Muller, 1814 La Tour de Peilz. 9. M. Alain Schnetz, route Caquerelle, 48 2856 Boècourat (J B) - 10. M. Maurice Colliard, 79 ch. des Sport , 1203 Genève.

Si ce concours a remporté un tel succès cela est dû à l'attrait que le Valais exerce sur les foules, mais surtout dans le cas particulier à l'extraordinaire richesse de la planche des prix.

C'est la première fois, en effet, que dans le cadre d'un concours organisé par la Télévision Suisse romande des prix de cette orginalité sont offerts aux gagnants, ceci grâce aux organisations suivantes : L'Office Fribourgeois du Tourisme - l'Union Valaisanne du Tourisme. L'O. P. A. V. - Le Touring Club Suisse. Air Glaciers SA - L'Office régional de tourisme de Martigny.

MARTIGNY-CROIX

Un véritable carrefour international

Martigny-Croix est en train de devenir le carrefour européen des Alpes, la plaque tournante idéale pour diriger les automobilistes vers les tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard, par les artères internationales de la Forclaz-Chamonix et de Martigny-Aoste, que ce soit par le col ou par le tunnel. Donc deux grandes voies d'accès - dans les deux sens du reste - vers la France et l'Italie, nos deux aimables pays voisins.

En effet, des efforts considérables sont exécutés actuellement par les travaux publics pour créer à ce carrefour exceptionnel un échangeur géant qui permettra une circulation aisée et confortable.

Il faut rendre hommage, à ce point, au Département des travaux publics pour cette création qui rendra les plus éminents services.

Ces travaux vont donner au village de La Croix une animation nouvelle et, déjà, de nombreuses constructions ont été édifiées sous la forme de garages, colonnes d'essence, magasins, souvenirs, etc., tenant compte de la situation géographique particulière de cet endroit qui sera le plus fréquenté du canton.

Il faut noter également l'élargissement du pont sur la Dranse qui était d'une étroitesse médiévale et qui a enfin donné naissance à un pont remarquable adapté exactement à la situatio actuelle. Cela nous fait songer au temps où le village de Martigny-Croix voyait encore passer le défilé interminable des voitures à l'intérieur de la localité. La déviation fut une excellente innovation, car les mesures ont été prises immédiatement pour créer une vaste place de stationnement qui permet ainsi aux nombreux visiteurs attirés par la qualité du vin exceptionnelle des établissements publics du « coin » de passer des heures agréables dans une quiète tranquillité, loin des bruits trépidants des moteurs. L'accès au village de la Croix demeure également aisé des deux côté par une excellente route. Enfin la proximité de Plan-Cerisier sis au milieu du vignoble martignerain, donne lieu pendant les vendanges notamment, à une vie très intense, car les Salvanains, fidèles à la tradition antique, viennent y passer quelques jours de liesse dans une ambiance survoltée...

Bientôt le moût et le vin nouveau attireront dans cette région, avec la brisolée, les fervents gastronomes de la cité et d'ailleurs.

Octodurus.

DISTRICT DE MONTHEY

MONTHEY

Belle assemblée générale du parti radical

Le parti radical du chef-lieu a tenu sa première assemblée générale de l'année, vendredi 11 octobre dans la grande salle municipale de la Gare.

Il appartenait à M. Alphonse Medico, président du parti, de saluer plus de 300 radicaux, parmi lesquels le président de la ville, M. Bavarel, le président du Conseil général, M. Kaestli, les conseillers communaux, les députés, l'ancien président du Grand Conseil valaisan M. Joseph Maxit, le président de la Jeunesse radicale suisse, M. Louis-Claude Martin.

Après avoir fait un tour d'horizon politique, M. Medico définit avec précision les tâches qui attendent les citoyens radicaux à la veille des élections communales. Il annonça une nouvelle assemblée générale pour le début du mois de novembre, séance au cours de laquelle les candidats au Conseil municipal seront choisis et désignés.

Puis M. Edgar Bavarel, président du Conseil communal parla en termes clairs et concis de l'administration qu'il dirige avec compétence depuis 4 ans. Il s'attacha à démontrer avec le talent oratoire qui lui est propre, que la situation de la Commune est saine. Des œuvres importantes nécessaires au bien-être de la population ont été réalisées, mais d'autres travaux non moins urgents restent à exécuter prochainement selon le plan quadriennal qu'il a élaboré et dont l'utilité a été reconnue depuis qu'il est en application.

Le président de la ville définit avec clairvoyance les tâches que l'administration doit remplir et les problèmes qu'une ville industrielle en pleine extension lui posent et qu'elle résoudra avec le concours de tous ceux qui s'intéressent à la vie publique.

Le rapport présidentiel de M. Bavarel fut très applaudi par un public chaleureux.

M. Georges Barlatey, directeur des Travaux publics, parla ensuite de l'édilité et de l'urbanisme. Au terme de la période législative qui s'achève, il fit un bilan des réalisations communales dans ce domaine. M. Barlatey termina son très intéressant exposé par la projection de quelques 50 clichés représentant les divers endroits de la ville qui se sont transformés harmonieusement au cours des dernières années, projection appréciée du public qui aime pouvoir juger « de visu ».

Une seule question dans les « Divers », point de l'ordre du jour à l'ordinaire très utilisé, celle d'un citoyen demandant des précisions relatives à la création d'une antenne collective pouvant capter les émissions de la RTF. M. Louis-Claude Martin, président de la Commission d'Electricité prouva dans sa réponse fort détaillée, qu'il connaît le sujet à fond, problème sur lequel il s'est penché avec toute la conscience qui le caractérise.

En bref, excellente soirée pour les radicaux montheysans qui, à l'ouverture de la campagne électorale, ont été largement renseignés sur la vie de leur cité dont le nombre d'habitants est officiellement de 10.000 depuis quelques jours.

MONTHEY

Les jeunes radicaux se réunissent

Quelques jours après leurs aînés, plus de cinquante jeunes radicaux ont tenu leur assemblée générale lundi 14 octobre sous la présidence du dynamique Raymond Vionnet.

Plusieurs personnalités avaient tenu à honorer cette séance de leur présence : M. Bavarel, président de la ville, MM. Boissard et Zwicky, députés, Médico, président du parti, plusieurs conseillers communaux et M. Frédéric Gottsponer, vaillant nonagénaire, qui ne manque jamais de prodiguer son encouragement aux jeunes du parti.

Après le rapport circonstancié du président Vionnet sur l'activité de sa section durant l'année écoulée, M. Louis-Claude Martin, conseiller communal, mandaté par les jeunes radicaux, fit un bref tour d'horizon sur l'activité communale. M. Bavarel, pour sa part, apporta un message de chaleureuse sympathie.

Mais il appartenait au très dissert vice-président Charles Boissard, conférencier du jour, de faire l'historique de la vie politique montheysanne. Débordant largement le cadre de son sujet qu'il connaît parfaitement bien, M. Boissard tint ses auditeurs en haleine pendant près d'un tour d'horloge. Doué d'une mémoire remarquable, le député montheysan sut émailler son captivant récit d'anecdotes et de faits se rapportant plus précisément à l'histoire de nos ancêtres radicaux... et aux malheurs qu'il advint à leurs adversaires.

Le programme d'automne 1968 et les prochaines élections communales furent évidemment les points de l'ordre du jour fort discutés par une jeunesse à l'activité débordante qui pourra donner toute sa mesure à fin novembre et au début du mois de décembre.

Bar.

DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

Une sexagénaire qui ne porte pas son âge

La section sierroise de la Croix Rouge Suisse, présidée depuis un quart de siècle par Me Guy Zwissig, est non seulement la plus vieille section valaisanne, mais elle est sexagénaire cette année, plus exactement cet automne.

60 ans d'existence, dans la vie, en général marque. Dans le cas de la Croix Rouge sierroise ce ne semble pas être le cas, car cette section fait preuve d'une vitalité qu'on aimerait assez revoir à l'échelon international de la Croix Rouge.

Mardi matin, lors d'une conférence tenue à Sierre, Me Guy Zwissig a annoncé de quelle manière ce jubilé serait fêté en la capitale du soleil. Le président qui connaît à fond ce problème de Croix Rouge et surtout ces problèmes humanitaires, il a hérité cette passion et cette connaissance de l'entr'aide humanitaire de ses parents qui ont été les promoteurs valaisans de l'aide à l'enfance durant la dernière guerre. Du reste, sauf erreur, le dévouement dont a fati preuve durant la période 1939-1945, M. Elie Zwissig, père de Guy, lui a valu une reconnaissance du gouvernement français.

C'est donc dire que le fils a hérité les qualités de ses parents et qu'il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce que cette section Croix Rouge de Sierre marche admirablement bien.

Un jubilé en général suppose des réceptions, des vins d'honneur et autres repas pantagruéliques. Dans le cas qui nous occupe, nous ne savons pas si de telles manifestations auront lieu, car Me Zwissig ne nous en a pas parlé. En revanche, après nous avoir indiqué dans les grandes lignes les buts de la Croix Rouge internationale et nationale, il nous a annoncé de quelle manière à Sierre les 60 ans seraient célébrés.

Il y aura tout d'abord, pour ce jubilé, la mise sur pied de trois cours de formation.

Auxiliaire hospitalière - soins à domicile - soins à la mère et à l'enfant. D'autre part, il y aura également une journée de don du sang. Sierre compte environ 1.200 donneurs bénévoles de sang. Mais pour le jubilé, les organisateurs entendent inviter toute la population valide à faire don de quelques décilitres de son sang. C'est une petite intervention vraiment bénigne mais qui peut sauver une vie humaine.

Enfin il y aura également les cars de l'amitié.

Il y a deux ans environ, les enfants des écoles de toute la Suisse avaient réussi à réunir assez d'argent pour acheter deux énormes autocars spécialement aménagés pour le transport des infirmes, des malades, etc. Les deux cars stationneront 6 jours durant à Sierre. Pendant ces 6 jours, ils transporteront les malades, les infirmes, jeunes ou vieux, les vieillards, bref tous ceux qui, pour une raison ou une autre ne peuvent se déplacer. Ces autocars conduiront les voyageurs dans des régions qu'ils ne connaissent pas. Ainsi, durant quelques heures, ces malheureux, ces isolés auront l'impression d'être revenus à une vie active, heureuse.

Voilà comment sera célébré le jubilé de la section Croix Rouge de Sierre. Certains dignitaires seront peut-être déçus, car ils attendaient autre chose. Ces dignitaires-là doivent se souvenir que Sierre, ville touristique par excellence, est également une ville de charité. N'a-t-elle du reste pas été prévue comme centre d'accueil en cas de catastrophe ?

La cité possède de quoi héberger plusieurs centaines de malheureux, en quelques heures. Literie, lits, matériel sanitaire et de cuisine, tout est prêt à entrer en service. La ville sait qu'elle a une mission de secours à remplir. Elle entend la remplir au mieux, cas échéant. Rien d'étonnant dès lors qu'elle ne tienne pas à perdre du temps en vaines manifestations jubilaires.

P. A.

SIERRE

Les pêcheurs vont se réunir

L'assemblée générale des pêcheurs du district de Sierre aura lieu le 27 octobre à Sierre. On sait que cette assemblée a pour but, entre autres, d'entendre les propositions à faire pour l'arrêté 1969.

GRONE

Assemblée du parti radical

L'assemblée du parti radical de Grône est convoquée le vendredi 18 octobre au local de musique La Liberté, à 20 heures. Ordre du jour : 1) Présentation du comité du parti, proposé par le comité élargi. - 2) Approbation. - 3) Loto du parti du 3 novembre prochain. - 4) Exposé du député. - 5) Divers.

Le comité.

A vendre

beaux pommiers

3 ans, dans les variétés : Starking, Starkingson, Maigold, Gravenstein rouge, Jonared et Golden.
Monnet Jules, Président, Riddes.
Téléphone (027) 8 74 52 P 20297 S

L'annonce reflet vivant du marché

On cherche

apprenti pâtissier-confiseur

Entrée immédiate.
Pâtisserie Burnier rue du Collège, 6 MARTIGNY.
Tél. (026) 2 25 18.
P 90028 S

Cours des billets

Franc français . . .	84,50	-	87,50
Livre sterling . . .	10,15	-	10,35
Mark allemand . .	106.50	-	109,—
Pesetas	6,—	-	6,30
Franc belge	8.25	-	8,50
Dollar	4.27½	-	4.31½
Lire italienne . . .	0.68	-	0.70½

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

Nous cherchons

VENDEUSES

pour nos Rayons :

Mercerie - Laines

Tout pour l'Enfant

1 EMBALLEUSE

Nous offrons :
— semaine de 5 jours ;
— 3 semaines de vacances ;
— caisse de retraite ;
— rabais sur les achats ;
— tous les avantages sociaux des Grands Magasins.

Offre avec photo au chef du personnel des Grands Magasins

à la **PORTE NEUVE**
Tél. 2 29 51 SION S.A.

P 3003 S

AMERICAN METALCRAFT CORPORATION, cherche pour son organisation Suisse

collaborateurs (trices)

pour son service externe, avec expérience dans la vente directe. Possibilité d'être formés par la maison. Très gros gain avec nouveau produit et une nouvelle méthode de vente. Pas de porte à porte. Voiture et téléphone exigés.

Se présenter : Vendredi 18 octobre 1968, à 16 heures précises, chez : *M. A. Balzarini, Man. c/o Venzi, Orzivale 13 Sierre ou téléphoner au No (027) 5 62 63 ou (093) 7 87 30.* OFA 11.111.09 Z

Electricité S. A., 46 avenue de la Gare, MARTIGNY
cherche pour l'entretien de ses Bureaux et Magasins

femme de ménage

Téléphone (026) 2 12 02
P 2212 S

Lecteurs, attention !

Lisez attentivement les annonces

Dr Méd.
H. Halstenbach
Spécialiste FMH en chirurgie

ABSENT

(service militaire)

Reprend ses consultations début novembre
P 90032 S

Puissance et sécurité

pour les élégantes nouvelles

Ford

Une réelle victoire de pouvoir vous les offrir à des prix sans concurrence.

Livrées prêtes à l'expertise — FORD extra — Rénovées et garanties

Crédit facile - Grand choix

1 Mercury Comet	1963
1 VW 1600 TL	1966
1 Citroën Ami 6	1963
1 Fiat 1500	1966
2 17 M	1961-1964-1965
1 12 M TS	1966
1 Opel 1200	1961
1 Opel Kadett	1964
1 NSU-Prinz, état de neuf	1966
2 VW 1200	1962-1964
1 Cortina 1200 + G.6	1965-1967
1 Anglia Combi	1965
1 Opel Ascona, Coupé	1964
1 Daf 44, automatique	1967
1 Fiat 2100	1961
1 Peugeot 404, radio, toit ouvrant moteur 40.000 km.	1962
1 Alfa Julietta TI	1962
1 Austin 1100	1964
1 Alfa Roméo 1600 Super	1967
1 Triumph Herald 30.000 km.	1967

GARAGE VALAISAN

Kaspar Frères

SION Tel. (027) 2 12 71 / 72

Vente exclusive :

SION :
Roger Valmaggia — Téléphone (027) 2 40 30
J. L. Bonvin — Tél. (027) 8 11 42

MARTIGNY :
M. Carron — Tél. (026) 2 32 45
Tresoldi Attilio — Téléphone (027)2 12 71 - 72

P 377 S

alfa romeo
Vente - Service

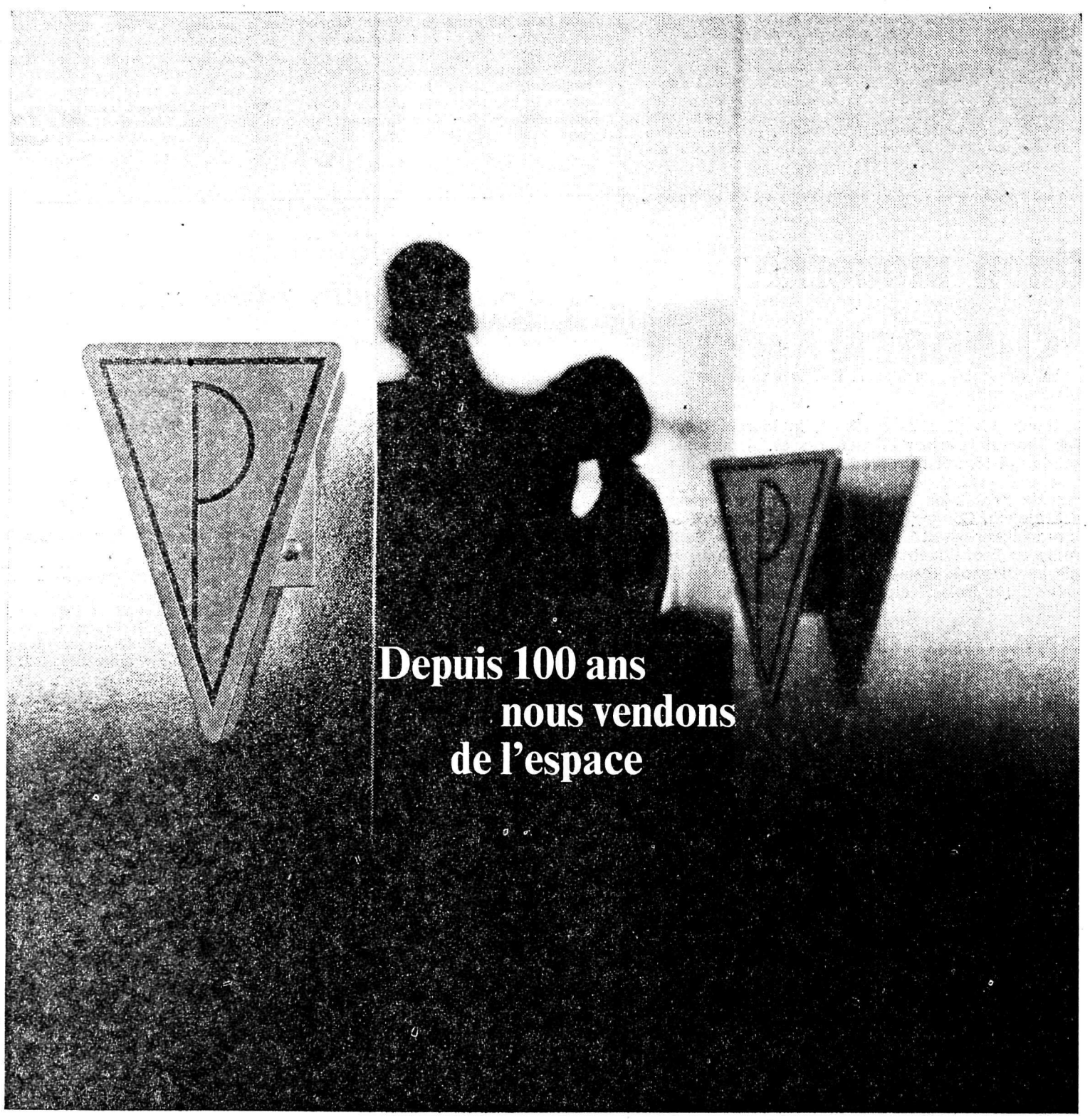

Aujourd'hui, c'est notre tour d'en acheter

Des milliers d'entreprises, d'institutions, de particuliers nous achètent chaque jour de l'espace. Dans quel but? Pour faire connaître leur existence, leurs désirs, leurs intentions à des légions de lecteurs.

A nous maintenant d'utiliser cet espace blanc pour vous dire qui nous sommes et ce que nous faisons. Voici tout d'abord, brièvement, notre «curriculum vitae»: Il y a 100 ans, en 1868, la maison Haasenstein & Vogler s'inscrivait au Registre du Commerce de la ville de Bâle: la première agence de publicité en Suisse était fondée. En 1890, elle se constitue en société anonyme. En 1916, elle prend comme raison sociale son adresse télégraphique, connue aujourd'hui mondialement sous le nom de Publicitas.

De tout temps, notre forme d'activité a été ressentie comme un véritable besoin. Et c'est précisément ce besoin qui est et restera la raison même de notre succès. Publicitas ou non, quelqu'un devait assumer, vis-à-vis de milliers et de milliers d'annonceurs, cette tâche qui se résume pour nous en deux mots et une devise: «Rendre service».

Notre pays compte quelque 1500 journaux et périodiques porteurs de publicité. Qui peut se flatter de les connaître tous? Ils sont bien trop nombreux pour qu'un profane puisse s'y retrouver. «Rendre service» prend ici toute sa signification. Depuis 100 ans, c'est notre métier de vendre de l'espace dans tous les journaux et à tous ceux qui s'y intéressent.

L'activité que nous exerçons peut être comparée à celle d'un commerçant qui serait non seulement en mesure d'offrir aux consommateurs tous les produits de tous les fabricants, mais encore d'en discerner la qualité et les avantages et d'en exposer le mode d'emploi.

Une abondante documentation constamment mise à jour, fruit d'un énorme travail et d'une expérience centenaire, nous permet effectivement de connaître par le menu les 1500 journaux et périodiques suisses ainsi que des milliers de publications étrangères.

Toutes ces précieuses connaissances, nous les avons stockées pour vous: elles sont à votre disposition.

Notre marchandise – l'espace blanc – est vendue partout aux tarifs originaux des journaux. On ne peut donc l'obtenir directement à meilleur compte que chez nous.

C'est pourquoi les annonceurs qui nous confient leur publicité se comptent par dizaines de milliers. Publicitas, rouage indispensable de notre économie, est au service de tous. De vous aussi.

100 ans au service de la publicité-presse

PUBLICITAS

STOP

Depuis 11 ans aucune augmentation de prix

Directement de la fabrique :
Auto basculante en bois, avec remorque, solide et élégante, roues de métal avec pneus caoutchouc, peinte ou laquée multicolore.
Long. 85 cm.
Fr. 16,50
Ours Teddy, blanc ou brun, peluche de première qualité, membres articulés, haut. 70 cm Fr. 17,50, haut 90 cm. Fr. 26,50.
Poupée-Bébé, yeux dormeurs, nue, membres articulés, incassable, grandeur 60 cm., plus lit de bois laqué de 73 cm. Fr. 17,50.
Table de bois très solide pour enfants, 48x69 cm., hauteur 51 cm., plateau laqué rouge, ou contreplaqué laqué nature, tiroir, deux chaises assorties avec dossier. Le tout Fr. 29,80.
Poupée décorative qualitativement la meilleure sur le marché, yeux dormeurs, parle, robe de bal dans la couleur désirée, cheveux implantés faciles à coiffer. Au lieu de Fr. 38,50 seulement Fr. 24,50
Poupée qui marche, la même ci-dessus, toutefois avec robe courte Fr. 22,50.
Contre remboursement avec droit de retour.

Maison Tewis
4249 Wahlen
b. Laufen
Tél. (061) 89 64 80
Pour sociétés :
Maison spécialisée pour tombolas et lotos. - Ouvert samedi et dimanche.
P 1700 Q

Abonnez-vous au Confédéré

Afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes de

GOUVERNANTES
JARDINIÈRES D'ENFANTS
ET D'INSTITUTRICES PRIVÉES

L'Ecole pédagogique privée

FLORIANA

Direction : E. PIOTET - Tél. 24 14 27
Pontaise 15 - Lausanne

OUVRE UN COURS SPÉCIAL

dès le 28 octobre

pour les jeunes filles ne disposant que des mois d'hiver P 98510 L

SPORTS

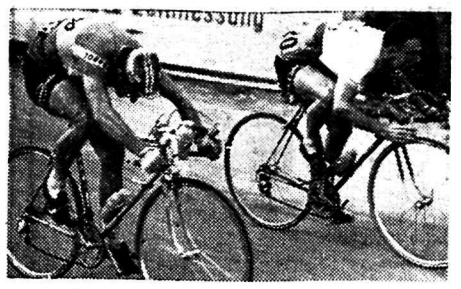

SPORTS

En athlétisme pour les Suisses ce fut infiniment mieux

Hier matin, les Suisses ont fait de très bonnes choses en athlétisme. Une excellente chose, même, pour Meta Antenen, qui participe au pentathlon féminin où elle a fait une entrée fort remarquée puisque, dans le 80 m. haies elle a réalisé le meilleur temps des séries en 10"7, égalant son record national.

Hélas, dans le lancement du poids, la Suissesse a perdu une bonne partie de son bénéfice avec un meilleur jet de 11 m. 06, seulement, alors que les plus fortes concurrentes ont effectué des jets allant de 14 à 15 mètres et même plus que 15 m.

Dans les éliminatoires du 200 m., Widmer s'est classé 3e de la quatrième série, avec le temps de 21". Il était donc qualifié pour les quarts de finale, où il tomba cepndant dans une série beaucoup trop forte et fut éliminé avec le temps de 21"4, après avoir eu la malchance de partir dans le premier couloir qui était détrempé.

Au javelot, il fallait franchir 80 m. pour être admis dans la finale. Von Wartburg, lors de son deuxième essai, lança le javelot à 80 m. 66. Il es donc finaliste. Notons en passant que le meilleur lancer de cette épreuve de qualification revient au Suédois Nillson, avec 84 m. 74, mais les grands favoris ne forcèrent pas. Il leur suffisait d'assurer leur place en finale. L'autre Suisse en lisse, Buhler, fut éliminé avec un pauvre jet de 61 m. 66 et deux essais annulés.

Mention spéciale à Urs von Wurthburg

Chez les Suisses où tous les bateaux se sont qualifiés pour les demi-finales d'aviron, où Meta Antenen a égalé son record national des 80 m. haies, il nous faut décerner une mention particulière à Urs von Wartburg qui sait toujours se surpasser dans les grands circonstances. L'athlète d'Olten, retenu dans la série des favoris, a lancé le javelot pour la première fois cette saison à plus de 80 mètres, se qualifiant du même coup pour la finale. Décidément, l'ambiance des Jeux lui convient à merveille.

Mexico 1968: le comportement de nos représentants: SCANDALEUX - BRILLANT!

Ces Jeux olympiques de Mexico seront bien les premiers qui auront autant fait trembler notre pays et ceci pour diverses raisons.

Sans nous attarder sur les échecs enregistrés par Hubacher au poids qui n'a pas réussi à ce qualifier et qui est même resté en-dessous des résultats qu'il enregistre habituellement en Suisse, il faut nous pencher quelque peu sur le scandaleux comportement de Mme Sieglinde Amann.

Je dis bien scandaleux, car je n'ai jamais vu jusqu'à l'autre jour, une athlète supposée être de classe internationale rater tous ses essais. Mme Amann est probablement une bonne épouse, encore qu'on la soupçonne d'être terriblement jalouse puisqu'elle n'a pas voulu laisser son mari, lanceur du marteau, s'en aller seul à Mexico. Elle a exigé de l'accomlpagner et c'est pour cette raison qu'on l'a sélectionnée.

J'ai dit que Mme Amann s'était comportée d'une manière scandaleuse. Je prétends également que les «Pontifes» suisses qui ont accédé à ses exigences ont **également eu un comportement scandaleux. Ils auraient** quand même dû se souvenir que l'envoi d'un athlète à Mexico coûte cher et qu'il convient de n'y envoyer que ceux qui tenteront de se distinguer. Dès lors ils auraient dû, ces «Messieurs», prier Madame Amann de rester à la maison et même, cas échéant, d'y garder son mari. On aurait ainsi évité un affront à Mexico, car Mme Amann est la seule athlète à avoir raté tous ses essais, et de plus on aurait pu envoyer là-**bas une championne qui aurait très cer**tainement mieux fait qu'elle.

Notre pays a également tremblé pour Studach le rameur qui a cru qu'il allait mourir en pleine compétition. Studach a été transporté à l'hôpital, mis sous un tente à oxygène. Il va mieux. On respire dans notre pays.

On respire d'autant mieux qu'à la suite du forfait de Studach on pensait que notre pays pourtant invincible dans le double barreur devrait déclarer forfait. Fort heureusement, Ruckstuhl, lequel devant concourir en skiff a préféré s'abstenir dans cette discipline **et remplacer, au pied levé, Stdach. Son** sacrifice n'a pas été vain puisque notre équipe formée de Burgin et Ruckstuhl est parvenue à se qualifier. Là aussi on respire.

Pentathlon moderne: TSCHUI SURPRENANT!

Véritable marathon, il comportait 1123 combats, le tournoi d'escrime a vu le Suisse Alex Tschudi totaliser 23 victoires et 24 défaites. Il a terminé au 26e rang, ce qui l'a fait rétrograder à la 16e place du classement général.

Le spécialiste suisse du pentathlon moderne Alex Tschudi s'est une nouvelle fois mis en évidence. Comme il l'avait fait le premier jour en équitation, il a obtenu le meilleur résultat en tir avec 195 points. Seul un autre des 48 concurrents en lice, l'Australien McMiken, a obtenu ce total. Cet exploit a permis au Biennois d'améliorer sa place au classement général, dont le leader après trois disciplines est toujours le Hongrois Istvan Mona.

Meta Antenen: départ réussi!

Quelques minutes avant qu'Urs von Wartburg se qualifie pour la finale du javelot avec un jet de 80 m. 66 à son deuxième essai et que Hansruedi Wiedmer passe le cap du premier tour du 200 mètres en 21", la Schaffhousoise Meta Antenen avait réussi un excellent début le pentathlon féminin. Sur le 80 m. haies, elle a gagné sa série, la deuxième, en 10"7, égalant ainsi son propre record suisse. Elle a réalisé là - et de loin - le meilleur temps de toutes les concurrentes en lice puisque ses rivales les plus dangereuses furent créditées de 10"9 seulement. Meta Antenen a pris de la sorte 35 points d'avance sur l'Allemande Becker, la Danoise Hansen et la Yougoslave Lubej. Cette première épreuve du pentathlon a été marquée par une petite sensation: l'Allemande Heide Rosendahl, qui a réussi la meilleure performance de la saison avec 5129 points, a été victime d'un claquage alors qu'elle s'échauffait, et elle a dû renoncer à prnedre le départ du 80 m. haies. Meta Antenen a malheureusement été moins brillante au lancement du poids qui a toujours été sa plus faible discipline. Elle reste toutefois admirablement placée.

Tir au pistolet de match:

les deux Suisses aisément qualifiés

Les deux spécialistes suisses au pistolet de match, Albert Spaeni et Ernst Stoll, ont passé sans difficulté lundi le cap du tir de qualification, qui réunissait 77 tireurs et qui servait également pour l'attribution des cibles pour le concours olympique proprement dit. Stoll a réussi le joli total de 373 p. avec des passes de 94, 95, 91, 93. Spahn a quant à lui totalisé 369 points (92, 94, 91, 92). Le meilleur résultat de ce tir de qualification a été obtenu par le Soviétique Stolypine, double champion du monde, avec 376. Les deux Suisses ont cependant fait mieux que des favoris, les Allemands de l'Est Vollmer (366) et Artelt (365).

PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES DE MEXICO

Le No 164 donne des bulletins téléphoniques supplémentaires. Toutes les informations sur le déroulement des épreuves sportives sont données de manière continue. En raison du décalage horaire de 7 heures, les principaux résultats ne sont connus que dans la nuit. L'agence Sportinginformation de Zurich diffuse des bulletins olympiques spéciaux à 19 h. 21 h. 23 h. 24 h. 1 h. et 2 h.

Le matin à 6 h. un bulletin donne un résumé des résultats de la veille. D'aures bulletins sont diffusés le matin et l'après-midi suivant les besoin de l'actualité sportive.

GYMNASTIQUE

L'Association valaisanne de gymnastique féminine siégera à Riddes

L'assemblée générale ordinaire des délégués de l'Association valaisanne de gymnastique féminine aura lieu le samedi 19 octobre 1968, à 13 h. 45, au Café du Téléphérique, à Riddes..

L'ordre du jours compte 16 objets qui seront traités sous la présidence de la présidente cantonale, Mme Lescaut.

†

LA FANFARE L'ABEILLE DE RIDDES

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Alfred LAMBIEL

père de son membre Marcel et grand-père d'André

Les obsèques ont lieu à Isérables, ce mercredi 16 octobre 1968, à 10 h. 30.

P 20607 S

†

L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ISÉRABLES

a le pénible regret de faire part du décès de

Monsieur

Alfred LAMBIEL

père de Monsieur Jules Lambiel, conseiller

P 90037 S

la route... la route...

LE CONSEIL DE L'EUROPE RECOMMANDE L'APPLICATION D'UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE POUR LES INFRACTIONS ROUTIÈRES DE PEU DE GRAVITÉ

Une procédure judiciaire simplifiée et rapide de répression des infractions routières de peu de gravité sera peut-être bientôt généralisée en Europe.

Pour décongestionner les tribunaux et accélérer la marche de la justice, le Conseil de l'Europe conseille en effet aux Gouvernements de ses 18 pays membres l'emploi d'une telle procédure. Peuvent être considérées comme « de peu de gravité » les infractions qui, dans le cas d'espèce, n'ont causé ou n'auraient pu causer aucun accident ou dommage, bien qu'une règle parfois importante de circulation ait été transgressée.

La procédure simpflifiée consiste à demander au délinquant de payer, soit sur le champ, soit dans un bref délai, une somme d'argent dont le versement mettrait normalement fin à l'affaire. Toutefois le délinquant a le droit de refuser la procédure simplifiée et de choisir la procédure ordinaire. Les autorités nationales pour leur part gardent le droit d'estimer que les conditions de la procédure simplifiée ne sont pas remplies, ou de prendre certaines autres mesures de sécurité routière (retrait du permis de conduire si l'infraction révèle une inaptitude physique à la conduite).

* * *

La recommandation du Conseil de l'Europe établit le principe de la procédure simplifiée, tout en laissant aux législations nationales le soin d'en aménager le contenu. Elle s'inscrit dans l'action d'ensemble entreprise par le Conseil de l'Europe pour résoudre les problèmes de droit pénal résultant de l'accroissement de la circulation routière entre pays européens qui a mené à la conclusion de la Convention européenne pour la répression des infractions routières. Cette convention traite particulièrement de la poursuite internationale des délinquants de la route ayant commis une infraction dans un pays autre que celui de leur résidence.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 17 octobre

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 20 7 20 Jeux Olympiques. 6 30 7 45 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 7 25 Le bonjour de Colette Jean. 8 00 9 00 Informations - 9 05 Le bonheur à domicile - 10 00 11 00 12 00 Informations - 11 05 Crescendo - 12 05 Au carillon de midi - 12 25 10, 20, 50, 100. 12 30 Jeux Olympiques - 12 45 Informations - 12 55 Chère Elise - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations - 14 05 Sur vos deux oreilles - 14 30 Le monde chez vous - 15 00 Informations - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations. Entre 16 00 et 19 00 Jeux Olympiques. 16 05 Le rendez-vous de 16 heures. 17 00 Informations - 17 05 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie - 18 30 La revue de presse - 18 40 Jeux Olympiques - 18 55 Roulez sur l'or - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants. 19 35 La bonne tranche - 20 00 A l'opéra : Le Trouvère (Giuseppe Verdi) - 22 00 Les Jeux Olympiques - 22 30 Informations. 23 25 Miroir-dernière - 01 00 Hymne national.

Vendredi 18 octobre

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 20 7 20 Jeux Olympiques. 6 30 7 45 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 Orchestre - 9 15 Emission radioscolaire. 9 45 Orchestre - 10 00 Informations. 10 05 Quatuor - 10 15 Reprise radioscolaire - 10 45 Piano - 11 00 12 00 Informations - 11-05 Bon week-end - 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Mémento sportif - 12 25 10, 20, 50, 100 - 12 30 Les Jeux olympiques - 12 45 Informations. 12 55 Chère Elise - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations - 14 05 Chronique boursière - 14 15 Reprise radioscolaire - 14 45 Moments musicaux. 15 00 Informations - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations - 16 05 Le rendez-vous de 16 heures - 17 00 Informations - Entre 17 00 et 19 00 Jeux olympiques - 17 05 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie - 18 35 Chronique boursière - 18 40 Jeux olympiques - 18 55 Roulez sur l'or - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Situation internationale - 19 35 Bonsoir les enfants - 19 40 Gros plans - 20 00 Magazine 68 - 20 50 Concert - 22 00 Les Jeux olympiques - 22 30 Informations. 23 25 Miroir-dernière - 01 00 Hymne national.

Télévision

Jeudi

12 15 Jeux olympiques - 16 45 Entrez dans la ronde - 17 00 Jeux olympiques. 18 30 Bulletin de nouvelles - 18 35 Sur l'antenne - 18 45 Rendez-vous - 18 55 TV-spot - 19 00 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 05 Film : Lemoyne d'Iberville - 19 35 TV-spot - 19 40 Le bulletin de nouvelles - 19 55 TV-spot. 20 00 Carrefour - 20 20 TV-spot - 20 25 L'homme face au désert - 20 55 Jeux olympiques - 21 40 Jeux olympiques. 21 50 Buletin de nouvelles - 21 55 Les Jeux olympiques.

Vendredi

12 15 Jeux olympiques - 18 30 Bulletin de nouvelles - 18 35 Avant-première sportive - 18 40 L'actualité au féminin - 18 55 TV-spot - 19 00 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 05 Film : Lemoyne d'Iberville - 19 35 TV-spot - 19 40 Bulltin de nouvelles. 19 55 TV-spot - 20 00 Carrefour - 20 20 TV-spot - 20 25 Film : Destins - 21 50 Le bulletin de nouvelles - 21 55 Les Jeux olympiques - 24 00 Jeux olympiques. 0 10 Jeux olympiques.

Cinémas

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Le film qui bat tous les records d'affluence : BENJAMIN ou « LES MEMOIRES D'UN PUCEAU », avec Michèle Morgan, Michel Piccoli, Pierre Clementi, Catherine Deneuve et Jacques Dufilho.

Cinéma CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Un « Western » somptueux : EL DORADO, avec John Wayne et Robert Mitchum.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 16 - Le puissant Clint Walker et la ravissante Martha Hyer dans un « Western » spectaculaire : LE RANCH MAUDIT. - Dès vendredi 18 : JE REVIENS DE L'ENFER.

Cinéma REX - Saxon

Jeudi 17 - Un étrange et saisissant « Western » : LE RANCH MAUDIT. Samedi 19 et dimanche 20 - Sean Connery est «James Bond 007» dans : ON NE VIT QUE DEUX FOIS.

Les Services Industriels de la Commune de Sierre cherchent pour entrée immédiate ou à convenir

un aide-comptable

Qualités requises :

Les candidats doivent posséder les qualités ci-après :
— jouir d'une bonne santé (certificat médical) ;
— être en possession du diplôme d'une école de commerce reconnue ou du certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce.

Traitement, prestations sociales et avantages :

— selon statut du personnel de la commune de Sierre ;
— semaine de cinq jours ;
— caisse de pension.

Le directeur des Services Industriels donnera tous les renseignements utiles aux personnes qui s'intéressent à cette place - Tél. (027) 5 18 56.

Délai d'inscription : 21 octobre 1968.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et références doivent être adressées au **Président de la Municipalité de Sierre,** sous pli fermé, portant la mention «Offre aide-comptable».

Services industriels
de la commune de Sierre
La Direction.

P 20404 S

Gonset

0601.37.8.4.

VOTRE ÉCONOMIE 1968

«Fully-fashion», la douceur d'une laine soyeuse, un porté agréable et un grand confort à peu de frais.

Pullover, lambswool et soie «Fully-fashion, coloris bordeaux, camel, marine, gris flanelle ou olive, tailles 48 à 52

seulement **18.90**

CINEMAS

★ Martigny - Etoile ★

Dès ce soir mercredi - (18 a. révolus) - Un conte cruel et libertin :

BENJAMIN

Ou « Les mémoires d'un puceau », avec Michèle Morgan et Cathesine Deneuve.

★ Martigny - Corso ★

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - John Wayne et Robert Mitchum dans :

EL DORADO

Un « Western » signé Howard Hawks.

★ Fully - Michel ★

Mercredi 16 - (16 ans révolus). Un « Western » avec Clint Walker :

LE RANCH MAUDIT

Dès vendredi 18 - (16 ans révolus) - L'histoire authentique d'Audie Murphy :

JE REVIENS DE L'ENFER

★ Saxon - Rex ★

Jeudi 17 - (16 ans révolus) - Un « Western » avec Clint Walker :

LE RANCH MAUDIT

Samedi et dimanche - (16 a. révolus) - Sean Connery est « James Bond » dans :

ON NE VIT QUE DEUX FOIS

Timbres caoutchouc
Imprimerie Monttort Martigny

La famille Dubois n'a qu'une maison, qu'une voiture, qu'un chien.

Mais pourquoi possède-t-elle quatre comptes à la Société de Banque Suisse?

Simplement parce que M. Dubois, en homme avisé, sait exploiter au maximum les services de sa banque:

un premier compte courant pour l'ensemble du mouvement de ses fonds commerciaux; un second compte courant pour ses dépenses privées: intérêt réduit, mais économie de temps, simplification du travail, et à chaque instant la totalité de l'avoir à disposition.

M. Dubois et son épouse disposent d'un compte de placements, véritable fonds de réserve, qui produit un intérêt appréciable. Toutefois, les prélèvements de plus de Fr. 3000.– par mois nécessitent un préavis.

Quant au quatrième compte, celui des obligations de caisse à intérêt encore plus élevé, M. Dubois l'utilise pour ses placements à long terme (3 ans et plus).

Vous le voyez, M. Dubois sait vraiment faire travailler sa banque. Il a raison! Nous aimons les gens avisés.

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

BVJ- 8f/C

Gétaz Romang Ecoffey SA

engage pour sa succursale de **Sion** un

employé de commerce

possédant des connaissances comptables pour participer au contrôle des factures des fournisseurs, au chiffrage des débits de livraison, à l'établissement des prix de revient, etc.

Candidat âgé de 25 à 30 ans, aimant les chiffres et un travail précis, trouverait un poste stable et une ambiance sympathique.

Conditions sociales d'une grande entreprise, caisse de retraite.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, doivent être adressées au **service du personnel de la Direction générale de la société, à 1800 VEVEY.**

P 523 L

Brasserie du Cardinal S.A. Fribourg

Nous cherchons un

REPRÉSENTANT

jeune et dynamique, de langue maternelle française, parlant aussi l'allemand.

Rayon d'activité : Sion - St-Gingolph.
Occasionnellement : Haut-Valais.

Adresser vos offres manuscrites avec curriculum vitae et références à: **BRASSERIE DU CARDINAL, Direction régionale Valais, 11, rue St-Guérin - 1950 SION.**

P 20366 S

A PROPOS DE BERLIN

Par suite de maladie je me suis vu dans l'obligation d'interrompre durant quelques jours, ma chronique sur Berlin et son histoire.

Je prie les lecteurs du Confédéré de m'en excuser.

Si aujourd'hui je reprends cette chronique berlinoise qui peut choquer quelques-uns, étant donné l'importance que j'attache à cette ville, c'est parce que, d'une part, Berlin est la seule ville au monde vivant dans une telle situation et, d'autre part, parce que cette ville sera ou le théâtre d'une nouvelle guerre mondiale ou la scène où les Alliés perdront, face au monde communiste, définitivement la partie en Europe.

Dès lors j'estime qu'il est bon qu'on sache ce qu'est Berlin et surtout comment on est arrivé à admettre une telle situation.

Le blocus

Dans mes précédentes chroniques j'avais traité des premiers accords sur Berlin, accords signés en 1944, puis du statut spécial de Berlin. J'avais également évoqué l'échange de correspondance entre Truman et Staline, de même que la renaissance de la vie communale politique de Berlin, relevant le soutien apporté par l'Union Soviétique au parti communiste, les premières élections de l'après-guerre.

Aujourd'hui, nous voici arrivé en 1948, époque du blocus.

Les oppositions de plus en plus graves entre l'Union Soviétique et les puissances occidentales brisèrent les organis-

par **P. Anchisi**

mes alliés. Le 20 mars 1948, l'Union Soviétique quitta le Conseil de Contrôle, et **le 16 juin 1948 un représentant soviétique participa pour la dernière fois aux délibérations de l'Etat Major allié de Berlin.**

Après que les négociations sur une réforme monétaire commune à toute l'Allemagne eurent échoués devant l'opposition de l'Union Soviétique, qui ne voulait pas entendre parler d'une limitation de la circulation des billets, les puissances occidentales proclamèrent le 20 juin 1948 la réforme monétaire pour les seules zones occidentales. Cette mesure était devenue nécessaire pour arrêter l'inflation et surmonter la paralysie économique.

Les secteurs occidentaux de Berlin furent d'abord exceptés de cette réforme monétaire. Les puissances occidentales n'avaient aucunement l'intention d'introduire la nouvelle monnaie dans les secteurs occidentaux. Au contraire, **ils donnèrent leur accord pour l'introduction du mark-est** dans tout Berlin comme seule monnaie, à la seule condition que l'émission et la circulation des billets se fit au nom et sous le contrôle de l'état-major allié. L'Union Soviétique rejeta cette proposition. Elle interrompit le 22 juin les négociations engagées à Berlin sur ce problème. Le jour suivant, le commandant en chef soviétique décrétait, par une ordonnance portant le No 111, l'introduction du mark-est dans tout Berlin comme seule monnaie légale et, au mépris du statut quadripartite, exigeait la mise en application de l'ordonnance et décidèrent quatre secteurs de la ville. Les puissances occidentales ne se soumirent pas à cet acte unilatéral qui n'était autre qu'une tentative de domination sur l'ensemble de Berlin. Elles interdirent la mise en application de lordonnace et décidèrent à leur tour que le D-mark-ouest serait introduit à partir du 25 juin 1948 à Berlin-Ouest comme monnaie légale. C'est seulement à partir du 1er avril 1949 que le mark-ouest fut déclaré seule monnaie légale dans les secteurs occidentaux. Jusqu'à cette date, les secteurs occidentaux eurent une double monnaie; conséquence logique : le mark-ouest était devenu « un placement ».

Le 24 juin 1948, l'Union Soviétique mit en place contre Berlin-Ouest un blocus total des voies de terre, des voies fluviales et ferrées, blocus dirigé à la fois contre la population civile et contre les troupes occidentales stationnées à Berlin. L'Union Soviétique était persuadée qu'elle mettrait ainsi les Berlinois de l'Ouest à sa merci et qu'elle pourrait inciter les puissances occidentales à rendre la ville. Cette tentative échoua grâce à la résistance de la population et à la fermeté des puissances occidentales, décidées à ne pas se laisser expulser de la ville.

Le célèbre pont aérien de Tempelhof

Ces deux facteurs sont étroitement liés. La population fut prête, en effet, dès le premier jour du blocus, à accepter les pires privations pour défendre la liberté politique et personnelle qu'elle avait acquise. Cette attitude inébranlable des Berlinois ne contribua pas peu à l'attitude prise par le Président des Etats-Unis d'Amérique : il transforma le pont aérien improvisé pendant les premiers jours en une organisation systématique, qui créa les conditions techniques capables de surmonter le blocus.

Dans l'espace de 11 mois, plus de 2 millions de tonnes de marchandises, de **charbon, de produits alimentaires furent** acheminées par la voie des ais au cours de plus de 200.000 vols d'avions vers Berlin-Ouest.

Ces chiffres veulent dire qu'un avion **se posait ou décollait toutes les 1 minute** et demie sur l'aéroport de Tempelhof, lequel est situé en plein cœur de Berlin. C'est du reste une attraction que d'arriver par avion à Berlin, car sur plusieurs kilomètres les énormes appareils à réaction rasent les toits de la ville. A noter que les gens ne font même plus attention au bruit.

L'attitude ferme de la population berlinoise a contribué d'une manière décisive à transformer les sentiments de l'étranger vis-à-vis de l'Allemagne. Les liens d'amitié qui se sont noués avec les puissances occidentales se sont perpétués et se sont renforcés jusqu'à aujourd'hui. **C'est depuis ce temps-là que la population berlinoise ne considère plus les occidentaux comme des puissances protectrices.** (à suivre)

Parti radical-démocratique valaisan

Messieurs les présidents et secrétaires des associations de district et des sections locales, MM. les magistrats communaux, MM. les présidents et secrétaires des sections de la JRV sont convoqués à une séance qui aura lieu

Jeudi 20 octobre 1968, à 20 heures
A LA SALLE DE LA COOPÉRATIVE, A LEYTRON

La séance sera consacrée aux élections communales et cantonales. - Les intéressés recevront un ordre du jour détaillé.

L'infrastructure universitaire

Parlant à Genève lors du colloque international sur l'université moderne, le conseiller fédéral H. P. Tschudi a relevé que les obligations de la Confédération ne se limitent plus au domaine de l'enseignement polytechnique, mais elles s'étendent à l'ensemble de l'enseignement et de la recherche dans les universités. A l'entrée en vigueur au début de 1969 de la loi sur l'aide aux universités, la Confédération prendra en charge une partie des dépenses d'exploitation courantes de toutes les hautes écoles et elle participera dans une plus large mesure encore aux investissements. Les Chambres fédérales ont déjà voté les crédits pour agrandir les bâtiments et accroître l'effectif du personnel. A condition que les cantons augmentent raisonnablement leur propre apport, nous disposerons ces prochaines années des sommes nécessaires. La Confédération, les cantons et les universités assument maintenant la lourde responsabilité de les employer efficacement, de manière à obtenir le maximum de résultats. Si importants qu'apparaissent les crédits votés, ils sont bien modestes en comparaison des contributions que les grandes puissances peuvent fournir pour les hautes écoles.

Il s'agit maintenant de construire de nombreux bâtiments universitaires nouveaux, ce qui exige à la fois que les plans d'investissements des diverses universités soient coordonnés et qu'une organisation rationnelle des travaux soit mise sur pied. La Confédération aidera à créer un bureau des constructions universitaires. L'appareil administratif des hautes écoles doit être adapté aux nouvelles conditions. Dans un délai relativement court,le nombre des étudiants et des professeurs a doublé, et il continuera d'augmenter rapidement ; de nouveaux instituts se créent et les moyens financiers à disposition représentent des sommes élevées. On ne saurait venir à bout des tâches actuelles en maintenant les anciennes structures. En vertu d'une disposition de la loi sur l'aide aux universités, la Confédération soumettra aux cantons un modèle de loi moderne sur l'université.

DISTRICT DE CONTHEY

CONTHEY

Délibérations des délégués

Sur convocation personnelle, 21 délégués faisant partie du Grand Comité, se sont réunis le samedi 12.10.68 pour examiner divers problèmes pré-électoraux et d'administration courante. La séance a été ouverte à 20 h. 45 par le Président Marcel Sauthier. Il a d'emblée expliqué à tous ceux qui étaient présents les motifs invoqués par le petit comité pour justifier l'envoi d'une lettre aux représentants de notre parti au sein de la Commune.

Vu l'étroite collaboration qui règne actuellement au sein du comité directeur, c'est-à-dire l'absence de toute divergence de vue, le président déclare que les décisions sont prises à l'unanimité et qu'il n'est pas question qu'une seule personne ou à la rigueur deux se permettent d'imposer leur volonté. La discussion qui suivit approuva l'initiative prise qui n'avait d'ailleurs qu'un seul but, celui de connaître la position des élus actuels, ceci dans un esprit de déférence et de courtoisie.

Le président proposa ensuite de fixer la réunion des sections dont les citoyens décideront de la présentation de candidats. Selon un horaire qui a été arrêté et dont les électeurs seront avisés personnellement par lettre, les délégués dirigeront les débats de la section dont ils font partie. Nous vous communiquons ci-après l'énumération des assemblées de sections : 1. Daillon - 2. Sensine-Bourg-Vens - 3. Conthey-Plan et Place - 4. Aven Erde-Premploz - 5. Châteauneuf.

Lors de chaque réunion, quelques membres du petit comité se déplaceront pour suivre les débats et ceci, en tant qu'invités. Ils ne prendront pas part aux votations, sauf bien entendu dans la section dont il font partie. D'autre part, la prochaine assemblée des délégués et l'assemblée générale auront lieu respectivement les 23 et 24 novembre prochains.

Certains délégués proposent de soumettre à l'assemblée générale deux amendements aux statuts actuellement adoptés. En effet, pour bénéficier d'un éventail toujours plus complet de citoyens s'intéressant à la chose publique, ils demandent que le cumul de la charge de Conseiller devienne incompatible avec celle de député par exemple. Le cas de président du parti a déjà été traité lors de la dernière assemblée générale. Il s'agit donc là de trouver un modus vivendi ou un texte suffisamment large qui laissera éventuellement la possibilité à des exceptions. Enfin, les délégués demandent que chaque section soit représentée au sein du petit comité. Il y aura donc lieu d'élargir le nombre de personnes.

L'initiative lancée pour l'introduction du Conseil Général a déjà suscité passablement de réactions. Il ne s'agit pas là d'une idée du Parti radical. Toutefois, une forte proportion de nos membres estiment que l'importance actuelle de notre commune permettrait aisément l'installation d'un tel conseil. Malgré les arguments reflétant des sentiments mitigés quant à la qualité possible des 45 personnes appelées à faire partie de ce conseil, les délégués estiment à 20 contre 1, que le parti radical peut recommander un vote positif si l'initiative devait aboutir ; cette prise de position sera soumise à l'assemblée générale.

M. M. Dayen, de Conthey-Place, estime que le secrétaire du parti devrait écrire aux nouveaux arrivants dans la commune pour leur souhaiter la bienvenue et non pas se contenter de l'envoi d'un bulletin de versement pour la cotisation. Le secrétaire s'empresse de lui répondre qu'il est toujours favorable à toute initiative prouvant l'activité vivante du comité. Pour cela, il est nécessaire que les responsables des sections lui signalent les événements spéciaux, tels également les décès, mariages, accidents, etc. Le secrétariat du parti n'est pas un bureau permanent et le travail accompli ne peut être efficace qu'avec la collaboration du plus grand nombre de personnes. Enfin pour répondre à quelques critiques sur les comptes-rendus parus dans « Le Confédéré », le secrétaire explique également que ce journal n'est pas seulement lu par des radicaux et que les textes qui sont transmis à la rédaction doivent être filtrés, car les délibérations de nos comités doivent conserver une certaine discrétion sur les échanges de vue qui ne regardent pas nos adversaires politiques. D'autre part, le secrétariat du parti n'est pas un correspondant officiel rétribué et habilité à traiter la chronique locale et il n'est pas au courant des débats au sein de l'administration communale pour en faire des comptes-rendus valables. De toute façon, toutes ces questions pourront être revues dans le cadre de réunions futures.

Cette assemblée fut intéressante et tous les participants ont marqué une nouvelle fois leur intérêt pour la défense de nos idées et de nos buts. Elle s'est terminée à l'heure de police. JcB

DISTRICT DE SION

SION

Votation sur la fusion Sion-Bramois

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 19 et 20 octobre 1968, à l'effet de se prononcer sur l'adoption ou le rejet **du principe de la réunion de la commune de Bramois à celle de Sion.**

Le bureau de vote Casino sera ouvert:
— le samedi 19 octobre 1968, de 10 à 13 heures;
— le dimanche 20 octobre 1968, de 10 à 13 heures.

Sont électeurs en matière cantonale les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus qui ne sont pas exclus du droit de citoyens actifs et sont domiciliés dans la commune depuis 3 mois.

L'Administration.

Ouverture des cours

L'école des chefs

Le cours sur les qualités du chef, destiné aux cadres et futurs cadres d'entreprises, et qui recontre chaque année un succès mérité, débutera à Sion, le lundi 21 octobre 1968.

La formule consiste à réunir les participants, chaque lundi soir, pendant une heure d'horloge, pour une réflexion et un colloque sur les qualités du chef.

DISTRICT DE ST-MAURICE

SAINT-MAURICE

Elections communales du 1er décembre

La liste électorale est affichée. Les réclamations éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, par écrit, avec motifs à l'appui, dans les 10 jours (art. 15 de la loi du 1.7.1938).

Pour sauver la forêt suisse

La forêt suisse allait-elle être délaissée par ceux qui l'ont portée au degré enviable de santé qu'elle a atteint ? On pouvait le craindre, car le rendement du bois sur le marché est en nette baisse, tant à cause de la hausse du coût de la vie qu'en raison de la concurrence étrangère.

Il y a six ans, les forêts d'un canton comme les Grisons rapportaient encore 13,4 millions, l'an dernier le rendement était tombé à 3,7 millions. La Confédération a donc décidé d'intervenir en modifiant la loi sur la police des forêts et en créant une loi concernant des crédits d'investissement dans l'économie forestière. Là comme partout, la rationalisation s'impose, la coordination entre les divers groupes d'intérêts doit être resserrées. 80 millions de francs d'investissements seront répartis sur une dizaine d'années. Les cantons sont chargés de l'exécution de ces mesures; c'est à eux aussi qu'il appartiendra de rembourser les prêts en lieu et place des bénéficiaires de crédits, lorsque ceux-ci sont dans l'incapacité de le faire.

Radiographie de la famille en Suisse romande

Un chef de famille sur cinq ne gagne pas encore 1000 fr. par mois

En collaboration avec l'Institut Suisse d'Opinion Publique, le Mouvement Populaires des Famille a conduit une enquête dans toute la Suisse romande pour connaître la situation économique et les habitudes des ménages salariés. Afin d'obtenir des informations précises, il était nécessaire de définir exactement le terme « ménage » ; cela a été fait de la manière suivante : « Le ménage dont le chef économique est un salarié en activité, à l'exclusion des salariés de l'agriculture. Le ménage doit se composer pour le moins de deux personnes du noyau familial ».

Les résultats de cette enquête seront publiés en 6 fascicules. Les deux premiers viennent de sortir de presse et l'on y apprend notamment que la moitié des ménages de Suisse romande sont des ménages salariés répondant à la définition ci-dessus. Ce groupe est ensuite analysé selon les cantons, la grandeur des localités, l'âge moyen des couples.

D'autres répartitions soulignent les caractéristiques de ces ménages au sujet de la composition familiale, du nombre d'enfants et de l'âge de ces enfants. Il en résulte entre autres que :

— les ménages salariés comptent 3,67 personnes en moyenne, ce qui est supérieur à la moyenne suisse ;
— que ces ménages ont en moyenne 2,08 enfants ;
— que le nomb rde'enfants par ménage passe de 1,59 dans le canton de Genève à 2,84 en Valais et 3,04 à Fribourg.

Les chefs de ces ménages apparaissent dans leur situation et leur formation professionnelle. Compte tenu de l'évolution des techniques industrielles, il est intéressant d'apprendre :

— que 46% des chefs de ces ménages sont ouvriers ;
— qu'un quart travaille dans l'administration et les services publics ;
— qu'un sur quatre n'a pas appris de métier.

On apprend également, à la lecture des résultats de l'enquête, que 88% des ressources familiales proviennent de l'activité professionnelle du chef de ménage. D'autre part, le revenu moyen des chefs de ménage se monte à 1.380 fr. par mois ; il se compose du salaire brut, des allocations familiales et des éventuelles gratifications.

Il s'agit là de moyenne, mais ce document montre également les disparités selon les cantons, la grandeur de la localité, la situation professionnelle du chef de ménage, etc. De l'éventail des salaires on constate qu'un salarié, chef de ménage, sur cinq ne gagne pas encore 1000 francs par mois, alors que 9% gagnent plus de 2.200 francs par mois.

Les résultats du sondage éclairent aussi la question tant controversée du travail féminin. On apprend ainsi que trois femmes sur dix travaillent professionnellement et qu'une d'entre elles le fait à plein temps hors du foyer.

En ce qui concerne la question des revenus, le deuxième fascicule de cette enquête complète l'enquête sur les budgets familiaux réalisés chaque année par l'OFIAMT. On constate pourtant des différences de 25%; par exemple, pour l'évaluation du revenu mensuel moyen. Selon l'enquête du Mouvement Populaire des Familles, il se révèle que le sondage officiel (OFIAMT) ne reflète pas complètement la réalité, son échantillonnage étant insuffisant. Pour sa part, l'Institut Suisse d'Opinion Publique évalue de 3 à 4% la marge d'erreur maximale des résultats. C'est dans cette marge de tolérance que se situe le chiffre exact que l'on aurait trouvé en interrogeant tous les ménages salariés de Suisse romande. Pour que la radiographie de la famille Suisse romande soit complète, il ne reste plus qu'à attendre la publication des quatre derniers fascicules. Ainsi que la réaction de l'OFIAMT.

Octobre

Il pleut des ébauches de pleurs
et par les murs
sourds, l'odeur des futurs
en terre qui se meurt...

De grands traits d'eau ont returé
la maison d'en face.
Deux talons claquent
sur une flaque.
La gouttière posée d'hier
pisse debout sur ses mollets.
A la grille des oubliés
la rouille entr'ouvre ses écailles
et sur le bord du seau penché
la plie laisse filer ses mailles.

Gérard Aubert.